

de l'âme et du naturel, dont la sensibilité n'est point factice, dont la gaité n'est point indécente.

est, sans doute, un sujet bien précieux et bien recommandable. Je partage vos transports et j'admire surtout l'étonnante facilité avec laquelle la dame Screutzer a acquise toutes ces qualités en 18 mois de temps. Car j'avoue que, pendant plusieurs mois que je l'ai vue à Marseille, en 1791, je ne lui ai reconnu aucune de ces perfections. C'est sans doute une acquisition très-importante pour la ville de Lyon qu'un (et sujet. Je désire fort que le goût vif qu'elle a su inspirer se soutienne ; je le désire et pour sa gloire et pour vos plaisirs. Chaque rôle que vous lui verrez jouer, sera pour vous une jouissance nouvelle : et par le talent de rajeunir toutes les pièces, elle vaut, à elle seule, tout un répertoire.

Avec autant de talent, elle ne restera pas longtemps à Lyon ; elle sera enlevée par les théâtres de la capitale peut-être avant la fin de son engagement. Ainsi, pour votre propre intérêt, ne la célébrez pas tant et jouissez-en plus modestement ; et plus vous la louez, plus vous vous exposez à la perdre. Ne pensez pas rire, en disant ironiquement que les succès de M^{me} Screutzer doivent être fort intéressants pour M^{me} de Beausset. Je vous assure que vous lui avez communiqué une grande part de votre entraînement, qu'elle parle fort souvent de cette actrice, et qu'elle m'a chargé de vous mander qu'elle veut absolument aller à Lyon pour voir M. M. . . . et M^{ms} Screutzer. Ce sont ses propres paroles auxquelles je n'ajoute rien. Je suis très-fort de votre avis sur les précautions que vous établissez à l'occasion des lettres. Il est très-sûr que celui qui en reçoit, ne peut en disposer que d'après le consentement exprès ou supposé de celui qui écrit. Ainsi, j'ai toujours supposé le vôtre, lorsque j'ai lu à ma tante quelques articles de vos aimables épitres. Vous êtes si réservé en